Message relatif au réaménagement de la place de jeux de l'école de Chantemerle

1. Présentation du projet

La place de jeux de l'école de Chantemerle constitue un espace essentiel à l'épanouissement des enfants. Elle représente un lieu de détente, de rencontre et de mouvement, qui contribue pleinement à leur développement physique et social. Toutefois, les installations actuelles ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur et plusieurs équipements présentent un état de vétusté avancé. Le projet de réaménagement et de renouvellement des jeux a ainsi pour objectif de proposer aux élèves un espace ludique moderne, attractif et sécurisé, répondant pleinement à leurs besoins et propice à leur bien-être.

Dans le cadre de la comparaison des offres, nous avons retenu la proposition de la Bourgeoise de Fribourg, qui prévoit la réalisation des jeux en bois local, provenant des forêts environnantes. Ce choix permet de privilégier un matériau naturel, durable et en harmonie avec l'environnement scolaire. Cette proximité permet de réduire les transports et leur impact environnemental et de favoriser les ressources et le savoir-faire régional.

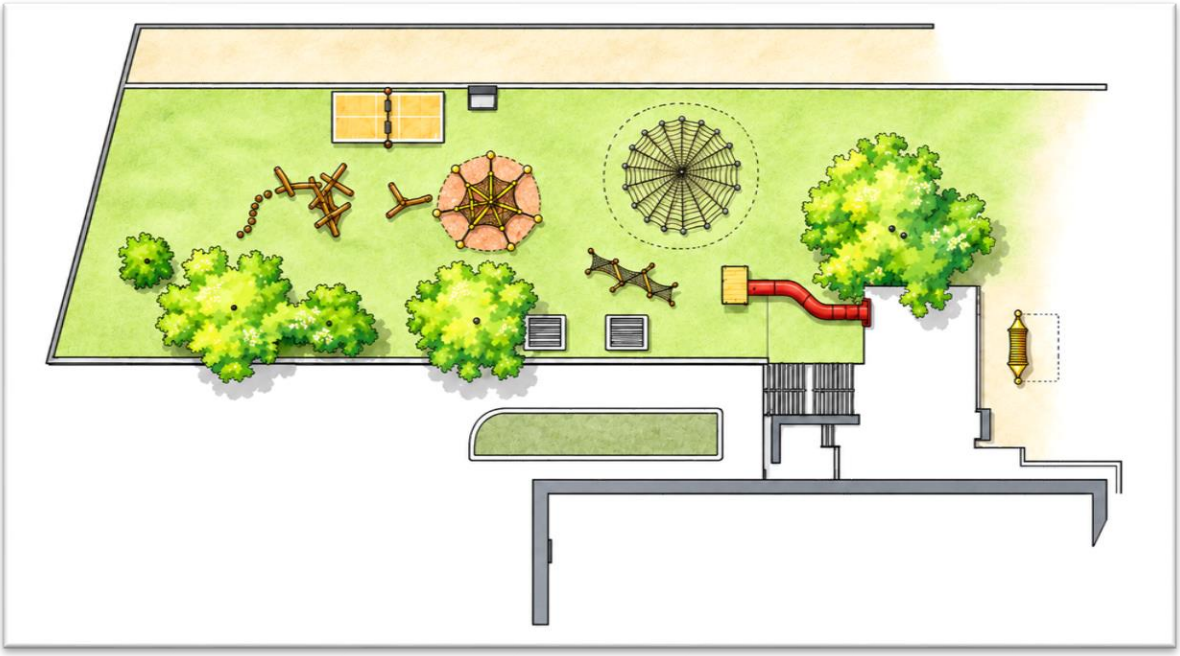
L'analyse des sols réalisée dans le cadre du projet a confirmé que les valeurs mesurées respectent les normes en vigueur concernant les PFAS. Ce résultat permet d'envisager le réaménagement de la place de jeux dans des conditions environnementales conformes aux exigences applicables.

Par ailleurs, les six nouveaux jeux proposés (structure en bois avec une grande toile d'araignée, toboggan, grand hamac, structure d'escalade, balançoires, structure au sol) répondent aux normes de sécurité en vigueur pour les équipements et sols d'aires de jeux. Ils permettront ainsi aux enfants de profiter d'installations adaptées, tout en garantissant un niveau de sécurité conforme aux exigences actuelles.

2. Budget détaillé

Sur la base de l'estimation des coûts du 11 novembre 2026, le budget se présente comme suit :

Poste	Montant HT (CHF)
Travaux préparatoires	4'000.–
Démontage évacuation de la place de jeux existante	12'320.-
Construction de 6 jeux	118'695.-
Planification et suivi de chantier	15'950.-
Certification pour une société indépendante	3'000.-
Divers et imprévus	17'172.-
Total HT	171'137.-
TVA 8.1%	13'863.-
Total TTC	**185'000.-**



3. Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal sollicite de l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 185'000.- TTC, destiné au réaménagement de la place de jeux de l'école de Chantemerle.

Le financement sera assuré par les fonds propres de la Commune et/ou par emprunt.

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire communal		Le Syndic
Frédéric Mauron	COMMUNE GRANGES-PACCOT	Jean-Louis Barras